

BACCALAURÉAT 2026

SECOND GROUPE – ORAUX DE RATTRAPAGE

ÊTES-VOUS CONCERNÉ(E)?

Oui, si votre moyenne générale est au moins égale à 8/20 et strictement inférieure à 10/20. Votre résultat indique alors que vous êtes autorisé(e) à vous présenter au second groupe.

ACTION URGENTE: après la **publication des résultats sur Cyclades**, vous devez choisir vos deux épreuves et envoyer votre choix avant 10 h, mardi 30 juin 2026 à l'adresse rattrapage@liad-alger.fr

1. Choisissez deux disciplines

Vous pouvez choisir deux disciplines parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve terminale écrite :

- votre premier enseignement de spécialité de terminale ;
- votre second enseignement de spécialité de terminale ;
- la philosophie ;
- le français (épreuve orale de contrôle).

Vous ne pouvez pas choisir : le Grand oral, les enseignements évalués uniquement en contrôle continu, ni la spécialité non poursuivie en terminale.

2. Envoyez votre choix par courriel avant 10h00

Adresse unique : rattrapage@liad-alger.fr — aucun choix ne sera recueilli par téléphone.

Objet du courriel : SECOND GROUPE – NOM Prénom – N° de candidat

NOM :

Prénom :

Numéro de candidat :

Numéro de téléphone :

Épreuve choisie n° 1 :

Épreuve choisie n° 2 :

Important: envoyez **un seul courriel**, complet et lisible. Sans vos choix, le centre ne peut pas établir les commissions et les horaires du lendemain. Ce qui retarde les délibérations et la publication des résultats.

3. Présentez-vous au lycée mercredi 1er juillet

ARRIVÉE OBLIGATOIRE

07h00

DÉBUT DES ÉPREUVES

07h30

- Présentez votre pièce d'identité, votre convocation et votre relevé de notes.
- À l'entrée du lycée, consultez l'affichage indiquant votre commission et votre salle.
- Restez disponible jusqu'à la fin de vos deux épreuves orales.

4. Après les épreuves

- Pour chaque discipline choisie, le jury retient la meilleure note entre celle du premier groupe et celle de l'oral de contrôle.
- Vous êtes admis(e) si votre moyenne générale finale atteint au moins 10/20.
- Les résultats définitifs seront communiqués mercredi 1er juillet, après la délibération du jury, en fin d'après-midi.

Consultez également le document « [Modalités de passation des deux épreuves orales de contrôle](#) ».